

# L'ORIGINE SOCIALE DES ENSEIGNANT.E.S COMPARÉE À LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE EN 2015

Bertrand Delhomme

CMH-École Normale Supérieure, CITERES-Université de Tours

L'origine sociale des membres d'une profession est une dimension essentielle pour mesurer leur positionnement dans l'espace social et les segmentations d'un groupe professionnel. Les enquêtes habituellement mobilisées pour travailler cette dimension sur les enseignant.e.s disposent d'effectifs trop réduits pour obtenir des estimateurs précis. Fruit de l'exploitation de l'échantillon démographique permanent, cet article propose de documenter l'origine sociale des enseignant.e.s de quatre générations en 2015.

Au regard de l'ensemble des individus exerçant une activité professionnelle, l'origine sociale des enseignant.e.s est nettement plus élevée. Néanmoins, les enseignant.e.s sont plus souvent issu.e.s des couches intermédiaires que l'ensemble des cadres. Depuis les années 1990, les milieux populaires accèdent plus à la profession d'enseignant.e. La réforme de la maîtrise du recrutement enseignant n'a pas diminué l'accès à la profession pour les enfants de milieux populaires. Enfin, entre 2006 et 2015, le poids des enfants de cadres et d'indépendants chez les jeunes enseignant.e.s diminue.

De plus, en 2015, les enseignant.e.s ne représentent pas un groupe professionnel homogène au regard de leur origine sociale. Bien que les professeurs du premier et du second degré n'aient jamais été aussi proches en termes d'origine sociale, des distinctions se maintiennent entre les enseignant.e.s de lycée professionnel, les professeurs agrégé.e.s, et les enseignant.e.s de l'enseignement privé sous contrat. À l'inverse, à l'échelle du groupe professionnel, les hommes et les femmes enseignant.e.s ont une origine sociale similaire.

**Rappel** : les opinions exprimées dans les articles ou reproduites dans les analyses par les auteurs n'engagent qu'eux-mêmes et pas les institutions auxquelles ils appartiennent, ni a fortiori la DEPP.

## L'ORIGINE SOCIALE DES ENSEIGNANT.E.S, UN INDICATEUR DE POSITIONNEMENT SOCIAL ET DE SEGMENTATION PROFESSIONNELLE

L'étude de l'origine sociale des enseignant.e.s a plusieurs intérêts. Tout d'abord, elle est un des éléments constitutifs du positionnement social de la profession. Placé.e.s plutôt au milieu de la hiérarchie sociale eu égard à leur niveau de rémunération, ils ou elles peuvent être également positionné.e.s dans les fractions les plus hautes de la hiérarchie compte tenu de leur dotation élevée en capital culturel (Bourdieu, 1979). Les probabilités de succès des enfants d'enseignant.e.s dans l'institution scolaire et plus largement leur insertion en moyenne très réussie sur le marché de travail (Galland & Rouault, 1998) permet d'appuyer l'idée d'un positionnement, sur certaines dimensions, plutôt élevé des enseignant.e.s dans la hiérarchie sociale.

Répondre à la question du positionnement social des enseignant.e.s et de son évolution nourrit entre autres la problématique de l'attractivité du métier enseignant, souvent présentée en déclin (Hillion, 2019 ; Perrier, 2016). Faute de données disponibles, les études sur l'attractivité du métier enseignant n'incluent que très rarement une dimension liée à l'origine sociale des candidat.e.s, alors même que nombreux travaux sociologiques tendent à montrer l'idée d'une attractivité différenciée du métier en fonction des milieux sociaux d'origine. Par exemple, le métier d'enseignant.e est, parmi les professions espérées par les parents ouvriers pour leurs enfants, la première profession déclarée (Hugrée, 2010 ; Poullaouec, 2004), alors qu'il n'est quasiment jamais cité par les parents chefs d'entreprise.

De plus, l'étude de l'origine sociale d'une profession mesure son degré d'accessibilité sociale. De manière générale, la fonction publique a toujours été associée à un milieu relativement étanche, les enfants de fonctionnaires ayant davantage tendance à devenir fonctionnaire (Thélot, 1988). De plus, la position sociale du père continue d'exercer un « effet de rappel » significatif sur le niveau d'insertion sociale et professionnelle de l'enfant (Galland & Rouault, 1998) pouvant laisser penser que les enfants de milieux populaires accéderaient plus difficilement au métier enseignant.e.

Enfin, l'origine sociale des enseignant.e.s permet de documenter les segmentations professionnelles au sein du groupe enseignant. Historiquement, l'ensemble des corps enseignants ne se situe pas à la même position dans la structure sociale. Jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les professeurs du second degré bénéficient de l'image sociale et intellectuelle des universitaires du siècle précédent (Farges, 2017), alors que les instituteur.rice.s<sup>1</sup> sont par le passé majoritairement issu.e.s des milieux populaires. Dans l'enseignement secondaire, les enseignant.e.s de lycée professionnel étaient historiquement recruté.e.s parmi des ancien.ne.s ouvrier.e.s qualifié.e.s, gardant ainsi une attache forte aux milieux populaires et une proximité importante avec leurs élèves (Tanguy, 1991). En 2015, l'échantillon démographique permanent permet de faire un état des lieux des différentes segmentations du corps enseignant eu égard à l'origine sociale de leur membre. Cinq niveaux de segmentation peuvent être testés : les différences entre les femmes et les hommes, entre les professeurs des écoles et les professeurs du second degré, entre les enseignant.e.s du public et celles et ceux du privé, entre les professeurs agrégé.e.s et certifié.e.s, et enfin avec les professeurs de lycée professionnel.

1. Le corps de professeurs des écoles remplace progressivement celui des instituteurs depuis 1990.

## L'ÉCHANTILLON DÉMOGRAPHIQUE PERMANENT : UNE PLUS GRANDE FIABILITÉ ET UN TAUX DE SONDAGE PLUS IMPORTANT

Par rapport aux sources utilisées dans les autres travaux portant sur l'origine sociale des enseignants (enquête emploi, enquête formation et qualification professionnelle (FQP), ou enquête spécifique sur les enseignant.e.s comme Farges (2017), l'échantillon démographique permanent permet une identification plus précise de la profession des individus et de la profession des parents de l'individu. Dans cette étude les enseignant.e.s sont repéré.e.s grâce à la PCS codée à partir des fichiers de paie de l'État, et non à partir de la profession déclarée par les individus comme dans l'enquête emploi<sup>2</sup>. Également, les professions des parents de l'individu sont renseignées par les parents eux-mêmes, lors des recensements de la population, contrairement à l'enquête emploi ou FQP mobilisant la mémoire des enfants lors de la passation de l'enquête.

Le travail sur l'échantillon démographique permanent permet en outre d'augmenter par trois la taille des effectifs par rapport aux enquêtes mobilisées par Vallet ou Farges dans leurs travaux précédents<sup>3</sup> ↘ **Annexe 1** p. 44. La précision des estimateurs est alors augmentée. L'effectif agrandi permet une analyse par génération d'enseignant.e.s, et aussi pour les différents corps de métiers de l'enseignement, ce qui est souvent rendu difficile par la taille des enquêtes préalablement mobilisées sur l'origine sociale.

Dans un premier temps, afin de documenter le positionnement social enseignant, l'origine sociale des professeurs sera comparée à celle de la population active et des cadres en 2015. Ensuite, l'évolution de l'origine sociale sera travaillée à travers l'étude de l'origine sociale de quatre générations d'enseignant.e.s en exercice en 2015 ; avec un focus sur les différences entre les jeunes enseignant.e.s de 2006 et de 2015. Enfin, l'origine sociale des différents sous-groupes professionnels enseignants sera étudiée.

## PAR RAPPORT À LA POPULATION ACTIVE, LES ENSEIGNANT.E.S SONT PLUS SOUVENT ISSU.E.S DES MILIEUX SOCIAUX LES PLUS ÉLEVÉS DANS LA HIÉRARCHIE SOCIALE

### L'origine sociale nettement favorisée des enseignant.e.s

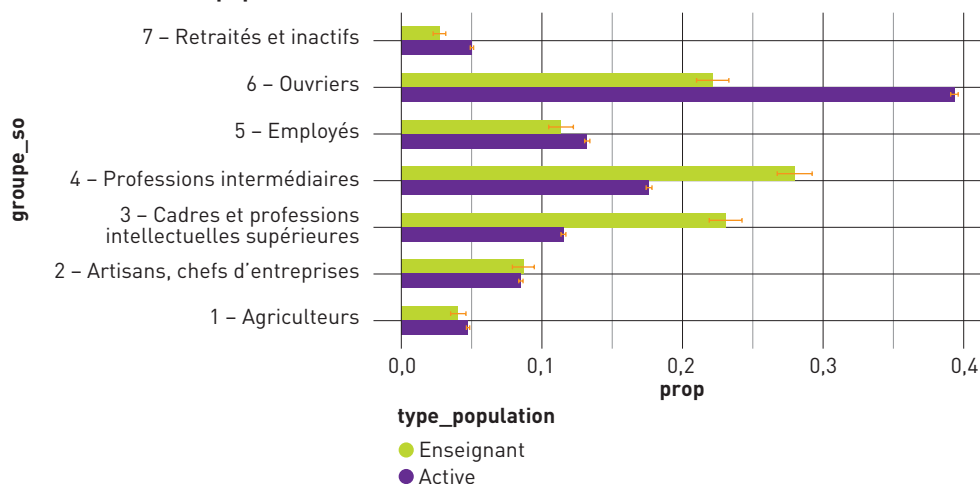
L'origine sociale des enseignant.e.s en 2015 est très nettement favorisée comparée à la population active : un sur deux (51 %) est fils ou fille d'un parent de référence appartenant aux professions intermédiaires ou aux cadres et professions intellectuelles supérieures<sup>4</sup>, alors que c'est le cas pour un actif sur trois (29 %) ↘ **Figure 1** p. 30. À l'inverse, un.e enseignant.e sur

2. Des irrégularités de l'effectif des enseignants dans l'enquête emploi en continu ont été remarquées, pouvant traduire l'identification difficile des enseignants à partir de la profession déclarée par les individus.

3. L'échantillon démographique permanent, limité au seul champ où les données utiles à l'origine sociale des enseignant.e.s sont collectés, a un taux de sondage au 1/165<sup>e</sup>, permettant de multiplier la taille de l'échantillon par 2,5 par rapport à l'enquête emploi en continu (échantillonnage au 1/400<sup>e</sup>). Ainsi en 2015, les enseignant.e.s de France métropolitaine sont 5 071 dans l'EDP.

4. Par commodité d'écriture la dénomination « cadre » sera utilisée par la suite pour désigner le groupe socioprofessionnel « cadres et professions intellectuelles supérieures ».

▾ **Figure 1** Groupe socioprofessionnel du parent de référence, pour les enseignant.e.s et l'ensemble de la population active de 26 à 56 ans en 2015



Éducation & formations n° 101 © DEPP

**Lecture** : en 2015, 23 % des enseignant.e.s âgé.e.s de 26 à 56 ans ont un parent de référence qui appartient au groupe des cadres et professions intellectuelles supérieures. Par comparaison, 12 % de la population active de 26 à 56 ans a un parent de référence qui appartient à ce groupe.

**Champ** : enseignant.e.s en France métropolitaine en 2015 recensé.e.s en tant qu'enfant, né.e.s entre 1959 et 1989, excluant ceux et celles né.e.s en 1973, 1981 et 1982.

**Source** : échantillon démographique permanent, traitements spécifiques de l'auteur.

Les intervalles de confiance sont calculés au seuil de 95 %.  
**Effectifs** : 5 018 enseignant.e.s, 129 503 actif.ve.s occupé.e.s.

trois [34 %] est fils ou fille d'ouvrier.e ou employé.e alors que c'est le cas de 53 % des actif.ve.s. Les enfants d'ouvriers sont environ deux fois moins présent.e.s dans ce groupe professionnel. Le poids du groupe des indépendant.e.s (agriculteur.rice.s exploitant.e.s, artisans, commerçant.e.s et chefs d'entreprise) est, quant à lui, similaire entre les enseignant.e.s et la population active. Les professeurs sont donc plus souvent recruté.e.s parmi les fils et filles de parents les mieux positionné.e.s sur l'échelle sociale, traduisant un accès socialement sélectif à la profession.

Moins qu'un déficit d'attractivité pour les enfants du groupe employé.e ou ouvrier.e, la plus faible présence de ces groupes socioprofessionnels dans les métiers de l'enseignement peut s'expliquer par des tendances plus générales, dont leur difficulté d'accès aux formations les plus qualifiantes de l'enseignement supérieur. Les enseignant.e.s sont recruté.e.s avec un haut niveau de diplôme<sup>5</sup>. Or, les fils et filles de professions intermédiaires ou de cadres sont surreprésenté.e.s parmi les étudiant.e.s accédant à un diplôme de l'enseignement supérieur : au sein de la population active en 2015, les actif.ve.s dont le père appartenait aux professions intermédiaires ou aux cadres sont 70 % à être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, alors que les enfants d'ouvriers et employés ne sont que 30 % à 40 % en fonction des générations à obtenir un diplôme au-delà du baccalauréat, et s'arrêtent plus souvent au niveau bac + 2 (État de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2017). Ainsi, les perspectives de mobilités sociales vers le milieu ou le haut de la hiérarchie sociale pour les enfants ayant un père employé ou ouvrier sont plus faibles (Depays, 2006).

5. Depuis 2010, les enseignant.e.s sont recruté.e.s au niveau bac + 5.

Notons néanmoins que les enseignant.e.s ayant un parent de référence employé.e sont moins sous représenté.e.s parmi les enseignant.e.s que ceux ayant un parent de référence ouvrier.e. La sociologie de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle souligne la plus forte propension des parents employé.e.s à nourrir des projets d'ascension sociale individuels, à restreindre volontairement la taille de leur famille pour augmenter les probabilités de mobilité sociale de leur enfant (Bourdieu, 1979 ; Chenu, 2005). Les enfants d'employé.e.s réussissent légèrement mieux à l'école que les enfants d'ouvriers (Siblot *et al.*, 2015), pouvant expliquer une part de l'écart constaté ici entre les deux groupes socioprofessionnels.

### Un.e enseignant.e sur cinq a un père ou une mère enseignant.e

La surreprésentation de fils et filles de cadres ou professions intermédiaires parmi les enseignant.e.s s'explique également par un effet d'hérédité professionnelle. Les enseignant.e.s étant classé.e.s parmi les cadres et professions intermédiaires, leurs enfants sont des fils et filles de cadres et professions intermédiaires. Ainsi, en 2015, 12 % des professeurs de 26 à 49 ans<sup>6</sup> ont un parent de référence enseignant, alors qu'ils sont 4 % parmi les actifs, et cela sans prendre en considération la profession de l'autre parent des individus. En prenant en compte la position professionnelle de l'autre parent, les enseignant.e.s en 2015 sont 18 %<sup>7</sup> à avoir au moins un parent enseignant.e et l'autre parent cadre ou profession intermédiaire, alors que c'est le cas uniquement pour 6 % de la population active.

### Les enseignant.e.s ont plus souvent des parents travaillant dans le secteur public

L'accès au secteur public est plus courant pour les enfants de parents exerçant eux-mêmes dans le secteur public (Thélot, 1982, Audier, 2000). Ce constat se vérifie pour les enseignant.e.s : en 2015, 44 % des enseignant.e.s du premier ou du second degré ont soit un père, soit une mère exerçant dans le secteur public alors que seulement 28 % de la population active sont dans une situation similaire, et 35 % pour les autres cadres hors fonction publique [↘ Tableau 2](#) p. 37. En outre d'un effet diplôme important (les fonctionnaires étant en moyenne plus diplômé.e.s), il existe un effet transmission du statut chez les fonctionnaires (Audier, 2000), qui semble se maintenir en 2015.

### ↘ Tableau 1 Part de fils et filles d'enseignant.e.s, d'actifs et de cadres hors fonction publique ayant au moins un parent dans la fonction publique, en 2015

Position professionnelle du fils ou de la fille	dont au moins un parent dans la fonction publique
Enseignant.e.s du premier ou second degré	44 %
Population active occupée	28 %
Cadres hors fonction publique	35 %

*Éducation & formations n° 101 © DEPP*

**Lecture :** en 2015, 44 % des enseignant.e.s de 36 à 49 ans ou au moins un parent dans la fonction publique.

**Champ :** actif.ve.s occupé.e.s de France métropolitaine en 2015 recensé.e.s en tant qu'enfant, né.e.s entre 1959 et 1989, excluant ceux et celles né.e.s en 1973, 1981 et 1982.

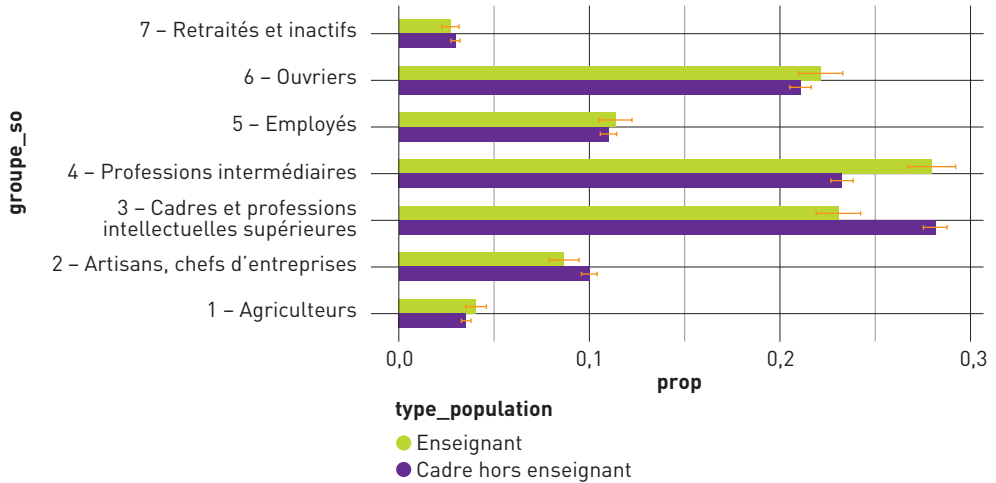
**Source :** échantillon démographique permanent, traitements spécifiques de l'auteur.

6. L'identification des parents exerçant en tant qu'enseignant.e implique de limiter le champ de l'étude aux individus recensé.e.s en tant qu'enfant dans les recensements de 1982, 1990 et 1999. Les enseignant.e.s de 49 à 56 ans, recensé.e.s en tant qu'enfant en 1975, ont été exclu.e.s du champ pour ce calcul.

7. En 2015, 20,9 % des enseignant.e.s de notre échantillon réduit (de 26 à 49 ans) avait au moins un père ou une mère enseignant.e. Le décalage avec le chiffre donné ici s'explique par la restriction opérée sur l'autre parent (cadres ou professions intermédiaires).

## LES ENSEIGNANT.E.S SE DISTINGUENT DES AUTRES CADRES PAR UNE ORIGINE PLUS INTERMÉDIAIRE

📉 **Figure 2** Groupe socioprofessionnel du parent de référence des enseignant.e.s et des cadres hors enseignant.e.s de 26 à 56 ans en 2015



Éducation & formations n° 101 © DEPP

**Lecture :** en 2015, 23 % des enseignant.e.s âgé.e.s de 26 à 56 ans ont un parent de référence qui appartient au groupe des cadres ou professions intellectuelles supérieures. Par comparaison, 28 % des cadres hors enseignant.e.s ont un parent de référence qui appartient à ce groupe.

**Champ :** actif.ve.s occupé.e.s en France métropolitaine en 2015 recensé.e.s en tant qu’enfant, né.e.s entre 1959 et 1989, excluant ceux et celles né.e.s en 1973, 1981 et 1982.

**Source :** échantillon démographique permanent, traitements spécifiques de l’auteur. Les intervalles de confiance sont calculés au seuil de 95 %.

**Effectifs :** 5 018 enseignant.e.s, 25 738 cadres et professions intellectuelles supérieures.

### Les enseignant.e.s ont moins souvent un parent de référence cadre que les autres cadres

Alors que les enseignant.e.s sont nettement plus issu.e.s des milieux les plus favorisés en comparaison avec l’ensemble actif.ve.s occupé.e.s, la comparaison avec les autres cadres positionne les enseignant.e.s dans une position plus moyenne : 23 % des enseignant.e.s ont un parent de référence cadre alors que 28 % des cadres hors enseignant.e.s sont dans cette situation 📉 **Figure 2**. Cette distinction est d’autant plus marquée pour les enfants de cadres du secteur privé qui deviennent relativement très peu enseignant.e.s : les fils et filles de professions libérales salariées, cadres administratif.ve.s et commerciaux.ales d’entreprise et les ingénieurs des entreprises sont deux fois moins présent.e.s chez les enseignant.e.s que parmi les cadres hors enseignant.e.s 📉 **Annexe 2**. Le métier semble être particulièrement peu attractif pour cette population pourtant très diplômée mais qui semble « rentabiliser » leur diplôme en exerçant nettement plus dans le même groupe socioprofessionnel que leur parent de référence (Galland 1998, Thélot 1988).

### Les enseignant.e.s ont plus souvent un père profession intermédiaire que les autres cadres

Le plus faible accès des fils et filles de cadres au métier enseignant se traduit par un poids plus important des fils et filles de professions intermédiaires (28 % d’enseignant.e.s sont enfants

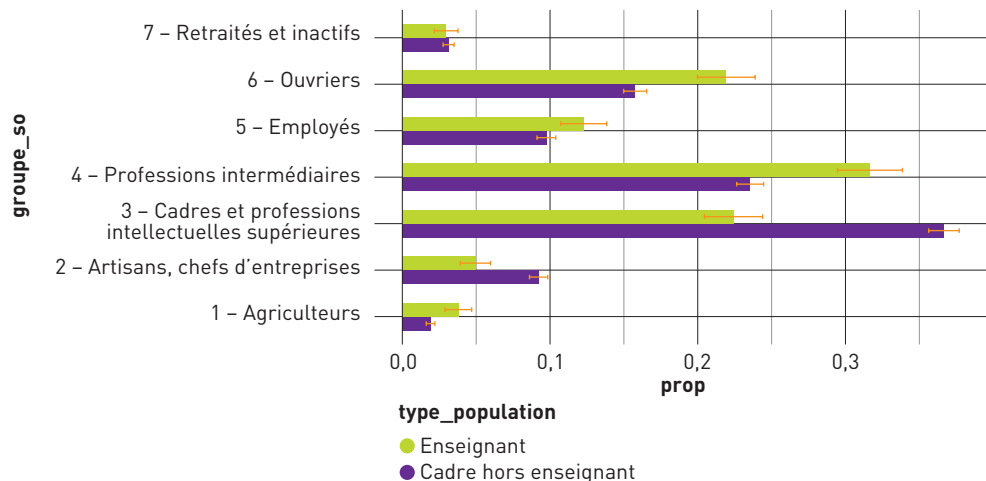
de professions intermédiaires pour 24 % des cadres hors enseignant.e.s). Contrairement aux enfants de cadres du privé qui semblent délaisser les métiers de l'enseignement, les fils et filles de professions intermédiaires du secteur privé sont quasiment autant présent.e.s chez les cadres que chez les enseignant.e.s. Les enfants d'instituteur.ices sont quant à eux.elles nettement plus présent.e.s chez les enseignant.e.s que chez les autres cadres.

L'accès aux métiers de l'enseignement par rapport aux autres professions de niveau cadre pour les enfants d'indépendant.e.s est à l'inverse plus clivée. Alors que la profession semble particulièrement peu attractive pour les enfants de chefs d'entreprises de 10 salariés, puisqu'ils ou elles sont trois fois moins nombreux.se.s parmi les enseignant.e.s que parmi les autres cadres, la part d'enfants d'artisans et d'agriculteur.ices de petites et moyennes exploitations chez les enseignant.e.s est globalement équivalente voir légèrement supérieure à celle des autres cadres. Ce clivage traduit une tendance déjà observée dans l'analyse des catégories socioprofessionnelles puisque les chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus sont assimilables sur plusieurs aspects aux cadres supérieurs du privé. À l'inverse, les petit.e.s indépendant.e.s, souvent moins diplômé.e.s, ont des probabilités d'accès au groupe des cadres généralement plus faibles.

### Une ouverture sociale nettement plus importante chez les jeunes enseignant.e.s par rapport aux jeunes cadres

À l'échelle du groupe professionnel enseignant, le métier ne semble pas être un débouché socialement plus ouvert pour les enfants d'ouvrier.e.s et d'employé.e.s par rapport aux autres cadres puisque la place des fils et filles d'ouvrier.e.s et employé.e.s est sensiblement

↳ **Figure 3** Groupe socioprofessionnel du parent de référence des jeunes enseignant.e.s et des jeunes cadres de 26 à 32 ans en 2015



Éducation & formations n° 101 © DEPP


**Lecture :** en 2015, 22 % des enseignant.e.s âgé.e.s de 26 à 32 ans ont un parent de référence cadre. Par comparaison, 37 % de la population des cadres hors enseignant.e.s du même âge ont un parent de référence appartenant au groupe des cadres.

**Champ :** actif.ve.s occupé.e.s en France métropolitaine en 2015 recensé.e.s en tant qu'enfant, né.e.s entre 1959 et 1989, excluant ceux et celles né.e.s en 1973, 1981 et 1982.

**Source :** échantillon démographique permanent, traitements spécifiques de l'auteur.

Les intervalles de confiance sont calculés au seuil de 90 %.

**Effectifs :** 1 213 enseignant.e.s, 5 907 cadres et professions intellectuelles supérieures.

identique chez les enseignant.e.s par rapport aux autres cadres. Néanmoins, ce résultat occulte une ouverture sociale plus importante chez les jeunes enseignant.e.s par rapport aux jeunes cadres : 34 % des enseignant.e.s de 26 à 32 ans en 2015 ont un parent de référence employé.e ou ouvrier.e alors que cette proportion descend à 25 % chez les jeunes cadres  **Figure 3** p. 33. Le métier enseignant est donc la position de cadre la plus accessible pour les jeunes actif.ve.s issus des milieux populaires. Ce résultat a déjà été identifié précédemment sur les professeurs de l'enseignement secondaire (Deauvieu, 2004) et pour la fonction publique en général (Gollac, 2005 ; Huguée, 2010)

L'absence d'écart d'ouverture sociale entre les enseignant.e.s et les autres cadres à l'échelle du groupe professionnel s'explique par la mobilité professionnelle en cours de carrière ; les enfants issus des milieux populaires ont plus de probabilité de devenir cadre pendant leur carrière par promotion que lors de leur entrée sur le marché du travail, y compris lorsqu'ils ou elles sont diplômé.e.s de l'enseignement supérieur (Poullaouec, 2004).

---

## L'ÉVOLUTION CONTRASTÉE DE L'ORIGINE SOCIALE DES ENSEIGNANT.E.S PAR RAPPORT À CELLE DE LA POPULATION ACTIVE

Ce positionnement social, avec une origine sociale élevée, en étant toutefois moins élevée que les cadres hors enseignant.e.s, a-t-il été constant au cours du temps ? La comparaison de l'origine sociale des enseignant.e.s ayant 26 à 32 ans, 35 à 41 ans, 43 à 49 ans et 50 à 56 ans en activité en 2015 apporte des éclairages à cette question depuis les années 1990. Deux écueils méthodologiques, identifiés par Vallet et Degenne (2000), sont toutefois à éviter. Premièrement, l'étude synchronique par âge de l'origine sociale des enseignant.e.s ne permet de conclure quant à l'évolution de l'origine sociale des enseignant.e.s que si les entrées et les sorties en cours de carrière ne modifient pas la structure d'origine sociale du groupe enseignant : les enseignant.e.s ayant 50 à 56 ans en 2015 ne sont pas nécessairement les mêmes que celles et ceux ayant 26 à 32 ans en 1991. Les tests statistiques effectués sur l'origine sociale des jeunes enseignant.e.s de 26 à 32 ans en 1991, en 1998, en 2006 et 2015 permettent d'affirmer que la structure d'origine sociale des jeunes enseignant.e.s aux années énoncées n'est pas significativement différente de la structure d'origine sociale par âge en 2015<sup>8</sup>. Elle est donc suffisante pour éclairer les enjeux d'évolution de l'origine sociale des enseignant.e.s<sup>9</sup>. Le deuxième écueil méthodologique réside dans les interprétations de l'évolution de l'origine sociale des enseignant.e.s : elle ne peut que s'analyser en comparant celle de la population active. Ainsi, le « *lent embourgeoisement des instituteurs* », tel que repéré par Ida Berger entre les années 1960 et 1990, ne semble être que le reflet du changement de structure de la population active selon Vallet et Degenne (2000)<sup>10</sup>.

---

8. L'origine sociale de chaque génération d'enseignant en activité en 2015 a été comparée à quand les enseignant.es avaient 26 à 32 ans. Par exemple, l'origine sociale des enseignant.es de 50 à 56 ans en 2015 a été comparée à l'origine sociale des enseignant.e.s de 26 à 32 ans en 1991.

9. L'approche par âge permet de conserver plus d'individus et donc d'augmenter la précision des estimateurs.

10. Ce résultat a été contesté par la suite par Charles & Cibois (2010).



### Depuis le début des années 1990, une élévation de l'origine sociale de la population active

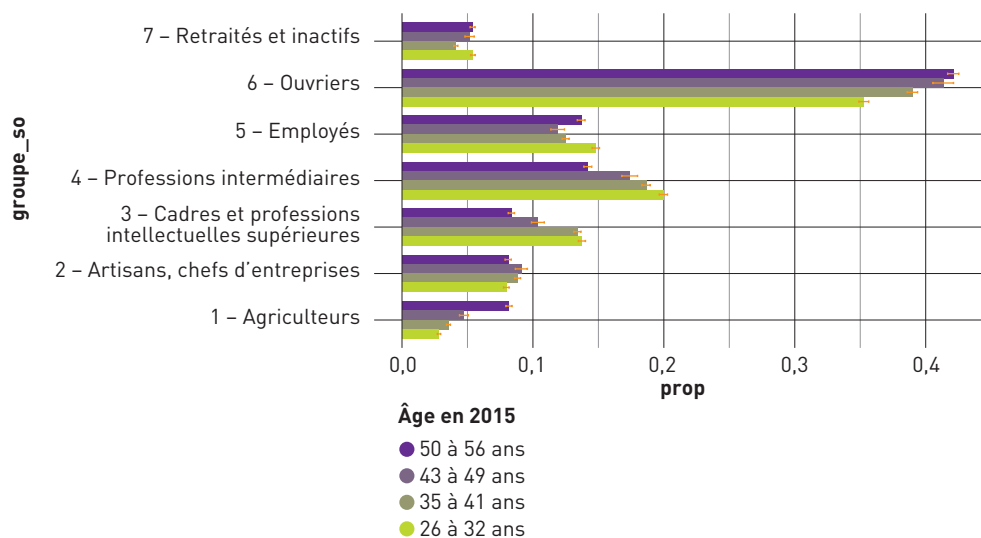
Entre les actif.ve.s les plus âgé.e.s et les plus jeunes en activité en 2015, plusieurs tendances montrent une élévation de l'origine sociale de la population active. Le poids des enfants d'ouvrier.e.s diminue substantiellement chez les jeunes actif.ve.s : 35 % des actif.ve.s de 26 à 32 ans ont un parent de référence ouvrier.e, quand c'est le cas de 41 % des actifs de 50 à 56 ans **Figure 4**. Cela confirme la tendance à une baisse du poids des ouvrier.e.s dans la structure des emplois, déjà identifiée dans de nombreux travaux (Amossé, 2015). Dans le même temps, le poids des enfants de cadres dans la population active augmente, passant de 8 % des actif.ve.s les plus âgés, à 14 % des actif.ve.s les plus jeunes. Le poids des enfants de profession intermédiaire suit le même mouvement, de 14 % à 20 % de la population active. À l'inverse, les poids des artisans et chefs d'entreprise et des employé.e.s reste globalement stable pour toutes les générations d'actif.ve.s.

### Un accès socialement plus ouvert à la profession pour les jeunes générations

Ces différences entre les générations d'actif.ve.s en 2015 ne sont pas du même ordre pour les générations d'enseignant.e.s, traduisant une modification progressive du positionnement social des enseignant.e.s entre les générations les plus âgées, entrées dans le corps enseignant au début des années 1990, et les plus jeunes, entrées dans les années 2010.

Les enseignant.e.s les plus âgé.e.s sont composé.e.s de la même proportion de parents de référence ouvrier que les enseignant.e.s les plus jeunes en 2015 **Figure 5** p. 36. Compte tenu de la baisse du poids des enfants d'ouvrier.e entre les actif.ve.s les plus âgé.e.s et les

↘ **Figure 4** Groupe socioprofessionnel du parent de référence des actifs par âge, en 2015



Éducation & formations n° 101 © DEPP

**Lecture** : en 2015, 35 % des actif.ve.s de 26 à 32 ans ont un parent de référence ouvrier.e.

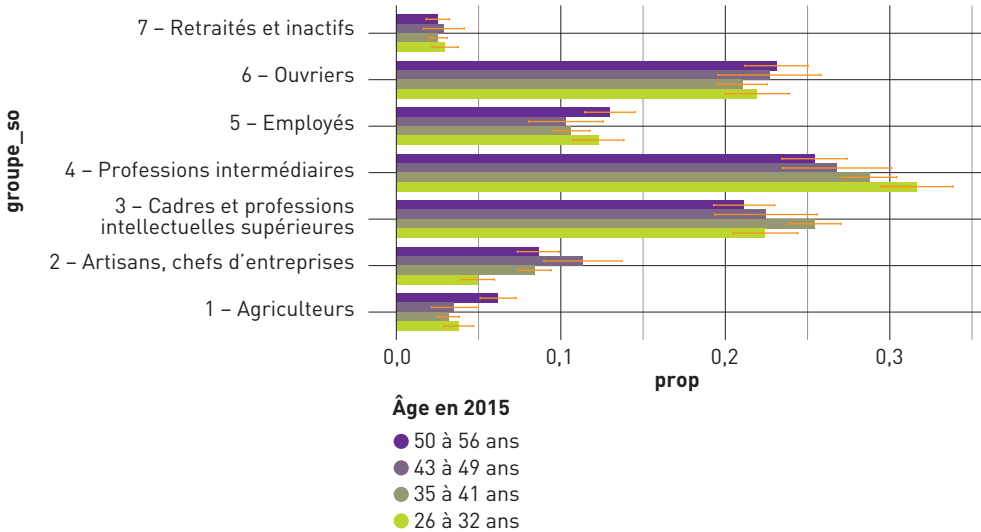
**Champ** : actif.ve.s occupé.e.s en France métropolitaine en 2015 recensé.e.s en tant qu'enfant, né.e.s entre 1959 et 1989, excluant ceux et celles né.e.s en 1973, 1981 et 1982.

**Source** : échantillon démographique permanent, traitements spécifiques de l'auteur.

Les intervalles de confiance sont calculés au seuil de confiance de 90 %.

**Effectif** : 129 509 actif.ve.s

▾ **Figure 5** Groupe socioprofessionnel du parent de référence des enseignant.es par âge, en 2015



Éducation & formations n° 101 © DEPP

**Lecture :** en 2015, 22 % des enseignant.e.s de 26 à 32 ans ont un parent de référence ouvrier.e.  
**Champ :** enseignant.e.s en France métropolitaine en 2015 recensé.e.s en tant qu’enfant, né.e.s entre 1959 et 1989, excluant ceux et celles né.e.s en 1973, 1981 et 1982.  
**Source :** échantillon démographique permanent, traitements spécifiques de l’auteur (pondération spécifique). Les intervalles de confiance sont calculés au seuil de confiance de 90 %.  
**Effectif :** 5 018 enseignant.e.s. 1 213 de 26 à 32 ans. 2 013 de 35 à 41 ans. 485 de 43 à 49 ans. 1 307 de 50 à 56 ans.

plus jeunes, nous pouvons conclure un accès socialement plus ouvert au métier enseignant pour les générations les plus jeunes. Ce résultat est en cohérence avec l’évolution de l’accès à l’enseignement supérieur des milieux populaires. En 2015, 39 % des jeunes âgé.e.s entre 25 et 29 ans enfants d’ouvrier.e.s ou employé.e.s étudient ou ont étudié dans le supérieur, contre 23 % des enfants d’ouvrier.e.s ou employé.e.s âgé.e.s de 45 à 49 ans<sup>11</sup> (État de l’enseignement supérieur et de la Recherche, 2017<sup>12</sup>). De plus, la réforme de la formation des enseignant.e.s de 2010 n’a pas évincé les milieux populaires dans l’accès à la profession enseignante.

### Les jeunes enseignant.e.s ont moins souvent un parent de référence cadre ou artisans/chefs d’entreprises que leurs aîné.e.s.

L’augmentation du poids des enfants de profession intermédiaire chez les plus jeunes enseignant.e.s suit strictement l’évolution observée chez les jeunes actif.ve.s. À l’inverse, le poids des enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures, en augmentation chez les jeunes actif.ve.s par rapport aux plus âgé.e.s, est globalement stable entre les différentes générations d’enseignant.e.s, traduisant une baisse de la part d’enfants de cadres qui se dirigent vers les professions de l’enseignement durant les années 2010. Ce phénomène est

11. La hausse de l’accès à l’enseignement supérieur suit également la hausse de qualification nécessaire pour accéder aux concours de l’enseignement.

12. Source : Insee (enquête emploi), traitements MENJS-MESRI-DEPP.

particulièrement récent et porté sur les enseignant.e.s de 26 à 32 ans en 2015<sup>13</sup> puisque la part d'enfants de cadres chez les enseignant.e.s âgé.e.s de 35 à 41 ans par rapport à ceux de 50 à 56 ans a suivi l'augmentation observée dans la population active. Le phénomène existe aussi pour les enfants d'artisans et chefs d'entreprise.

### Les fils et filles des enseignants du second degré deviennent eux-mêmes moins enseignants

L'évolution du poids des enfants de cadres et d'artisans et chefs d'entreprises sur les années les plus récentes appelle à un approfondissement dans l'analyse des différences d'origine sociale entre les enseignant.e.s de 26 à 32 ans et celles et ceux de 35 à 41 ans. Ces deux générations d'enseignant.e.s sont entrées dans le corps enseignant dans des conditions différentes, la génération la plus jeune ayant connu la réforme de la formation des enseignant.e.s instaurant un diplôme de niveau Master obligatoire pour être titularisé. Les effectifs de l'échantillon démographique permanent, notamment depuis l'augmentation du taux d'échantillonnage du panel tous salariés (depuis 2001), permet une analyse plus approfondie de l'origine sociale de ces deux générations. Pour limiter les biais liés aux entrées tardives dans le corps enseignant notamment après une autre expérience professionnelle<sup>14</sup>, ces deux générations sont comparées aux mêmes âges mais à des années différentes : la génération d'enseignant.e.s ayant 26 à 32 ans en 2015 est comparée à celle ayant 26 à 32 ans en 2006.

La baisse du poids des enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures et artisans/chefs d'entreprises se confirme en analysant l'origine sociale des jeunes enseignant.e.s en 2006 et en 2015 ↘ **Tableau 2**. L'analyse au niveau plus fin de la catégorie socioprofessionnelle du parent de référence permet d'observer que cette baisse n'est pas homogène parmi les différentes fractions de cadres et artisans/chefs d'entreprises. Trois catégories socioprofessionnelles sont particulièrement concernées par cette baisse. Premièrement, le poids des

### ↘ **Tableau 2** Groupe socioprofessionnel du parent de référence des enseignant.e.s de 26 à 32 ans, en 2015 et 2006

	Enseignants de 26 à 32 ans		Actifs de 26 à 32 ans	
	2015	2006	2015	2006
Retraités et inactifs	3,0 %	2,4 %	5,4 %	1,5 %
Ouvriers	21,9 %	20,6 %	35,3 %	39,3 %
Employés	12,3 %	10,6 %	14,8 %	12,9 %
Professions intermédiaires	31,7 %	30,1 %	20,0 %	19,2 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	22,4 %	24,9 %	13,7 %	14,2 %
Artisans, chefs d'entreprise	4,9 %	8,0 %	8,0 %	9,4 %
Agriculteurs	3,8 %	3,3 %	2,8 %	3,6 %

Éducation & Formations n° 101 © DEPP

**Lecture** : en 2006, 30 % des enseignant.e.s de 26 à 32 ans ont un parent de référence profession intermédiaire.

**Champ** : enseignant.e.s en France métropolitaine en 2015 recensé.e.s en tant qu'enfant, né.e.s entre 1959 et 1989, excluant ceux et celles né.e.s en 1973, 1981 et 1982.

**Source** : échantillon démographique permanent, traitements spécifiques de l'auteur.

**Effectif** : 1 213 enseignant.e.s de 26 à 32 ans en 2015. 1 806 de 26 à 32 ans en 2006.

<sup>13</sup>. La différence du poids des enfants de cadres entre les enseignant.e.s âgé.e.s de 26 à 32 ans et ceux âgé.e.s de 35 à 41 ans est statistiquement significative au seuil de 90 %.

<sup>14</sup>. Le phénomène semble être en augmentation depuis 2008. Voir la *Note d'Information* 20.17 de mai 2020 [Prouteau, 2020].

enfants de professeurs du second degré et professions scientifiques<sup>15</sup> baisse d'un tiers : les jeunes enseignant.e.s ayant comme parent de référence un.e professeur du second degré ou profession scientifique passe de 7,8 % en 2006 à 5,6 % des jeunes enseignant.e.s en 2015<sup>16</sup> alors que leur poids chez les jeunes actif.ve.s est stable (2,0 % à 2,1 %) ↘ **Tableau 3**. Ce résultat contraste avec les fils et filles d'enseignants du premier degré, où la différence entre les jeunes enseignants de 2006 et 2015 n'est pas statistiquement significative.

Également, le poids des fils et filles de cadres administratifs et commerciaux d'entreprises est passé de 5,9 % à 3,8 % entre 2006 et 2015, traduisant également un recrutement d'enseignant en baisse de ce milieu social, au-delà de la moindre part d'enfants de cadres de cette catégorie parmi les jeunes actif.ve.s. Le poids des fils et filles d'artisans chez les jeunes enseignant.e.s est en baisse de moitié entre 2006 et 2015 passant de 5,2 % des jeunes enseignant.e.s en 2006 à 2,4 % en 2015, alors que leur proportion est en légère augmentation chez les jeunes actif.ve.s.

Enfin, le recrutement d'enseignant.e.s chez fils et filles de professions libérales, cadres de la fonction publique ou ingénieurs et cadres techniques d'entreprises se maintient à niveau quasiment équivalent<sup>17</sup> entre 2006 et 2015, traduisant un maintien du recrutement d'enseignant.e.s dans ces milieux sociaux.

Ainsi, la baisse du positionnement social des métiers de l'enseignement chez les fils et filles de cadres et artisans/chefs d'entreprise entre 2006 et 2015 est très contrastée : bien qu'une baisse soit perceptible pour les enfants de professeurs du second degré, de cadres administratifs et techniques d'entreprise, et d'artisans, les autres fractions de ces milieux sociaux se maintiennent.

↘ **Tableau 3** Catégorie socioprofessionnelle du parent de référence cadres et professions intellectuelles supérieures ou artisans et chefs d'entreprises des enseignant.e.s et actif.ve.s de 26 à 32 ans, en 2015 et 2006

Catégorie sociale du parent de référence	Enseignants de 26 ans à 32 ans		Actifs de 26 à 32 ans	
	2015	2006	2015	2006
Artisans	2,4 %	5,2 %	5,3 %	4,2 %
Commerçants et assimilés	2,0 %	2,0 %	2,7 %	2,8 %
Chefs d'entreprise de 10 salariés et plus	0,6 %	0,8 %	1,1 %	1,0 %
Professions libérales (salariés)	2,8 %	1,9 %	2,0 %	1,7 %
Cadres de la fonction publique	3,8 %	3,3 %	1,7 %	1,7 %
Professeurs, professions scientifiques	5,6 %	7,8 %	2,0 %	2,1 %
Professions de l'information, des arts et du spectacle	0,9 %	0,4 %	0,6 %	0,4 %
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises	3,8 %	5,9 %	3,7 %	4,1 %
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	5,5 %	5,6 %	3,8 %	3,7 %
Instituteurs et assimilés	5,4 %	6,2 %	2,0 %	2,0 %

Éducation & formations n° 101 © DEPP

**Lecture :** en 2006, 5 % des enseignant.e.s de 26 à 32 ans ont un parent de référence artisan. Par comparaison, en 2015, 2 % des enseignant.e.s de 26 à 32 ans ont un parent de référence artisan.

**Champ :** enseignant.e.s et actif.ve.s en France métropolitaine en 2015 et 2006 recensé.e.s en tant qu'enfant, né.e.s entre 1959 et 1989, excluant ceux et celles né.e.s en 1973, 1981 et 1982.

**Source :** échantillon démographique permanent, traitements spécifiques de l'auteur.

**Effectif :** 1 213 enseignant.e.s de 26 à 32 ans en 2015. 1 806 de 26 à 32 ans en 2006.

15. Incluant globalement les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche.

16. La différence est significative au seuil de 95 %.

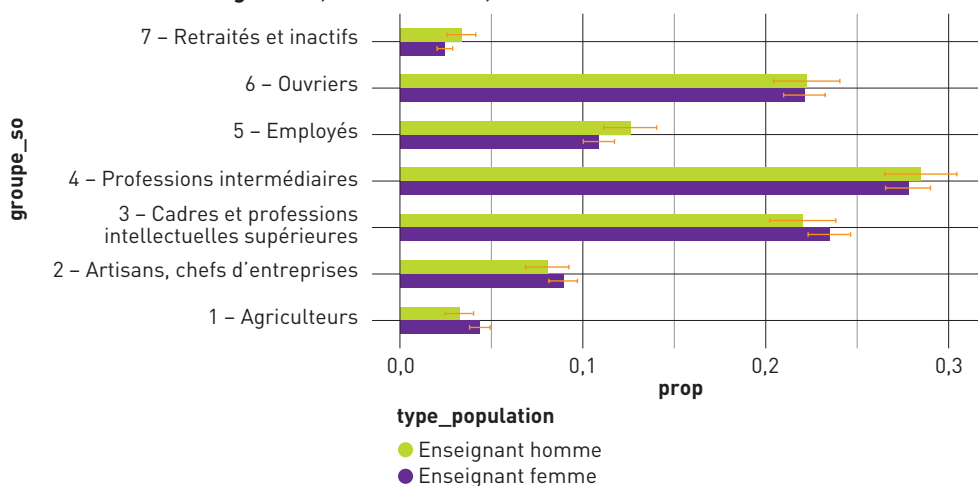
17. Les différences observées entre 2006 et 2015 ne sont pas significatives statistiquement pour ces catégories socioprofessionnelles du parent de référence.

## EN 2015, LES FEMMES ENSEIGNANTES ET LES HOMMES ENSEIGNANTS ONT UNE ORIGINE SOCIALE SIMILAIRE

Historiquement, les femmes enseignantes ont une origine sociale plus élevée ; la féminisation des corps enseignants, avec l'arrivée des femmes dans la population active lors du début de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, a permis d'expliquer en partie l'origine sociale des femmes enseignantes plus élevée que celle des hommes (Farges, 2017). L'image du métier enseignant disposait d'une image attractive pour les filles de milieux favorisés, leur permettant de concilier vie familiale et professionnelle (Cacouaut-Bitaud, 1999).

Toutefois, en 2015, à l'échelle du groupe enseignant, les hommes enseignants se distinguent très faiblement des femmes enseignantes en termes d'origine sociale ↘ **Figure 6**. Les enfants de cadres sont néanmoins très légèrement moins présents chez les hommes enseignants, et les enfants d'employés légèrement plus présents. Ces faibles différences observées ne sont pas statistiquement significatives et peuvent potentiellement provenir de l'aléa d'échantillonnage. Malheureusement, la taille des échantillons ne permet pas d'analyser plus finement les différences d'origine sociale par catégorie socioprofessionnelle entre hommes et femmes <sup>18</sup>.

↘ **Figure 6** Groupe socioprofessionnel du parent de référence des femmes enseignantes et des hommes enseignants, de 26 à 56 ans, en 2015



Éducation & formations n° 101 © DEPP

**Lecture :** en 2015, les enseignantes dont le parent de référence appartient au groupe des cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 23,5 % des enseignantes âgées de 26 à 56 ans. Compte tenu de l'aléa d'échantillonnage, cette proportion se situe avec une probabilité de 90 % entre 22,4 % et 24,6 %. Celle des hommes, avec une probabilité de 90 %, se situe entre 20,2 % et 23,8 %.

**Champ :** enseignantes et enseignants en France métropolitaine en 2015 recensés.e.s en tant qu'enfant, né.e.s entre 1959 et 1989, excluant ceux et celles né.e.s en 1973, 1981 et 1982.

**Source :** échantillon démographique permanent, traitements spécifiques de l'auteur.

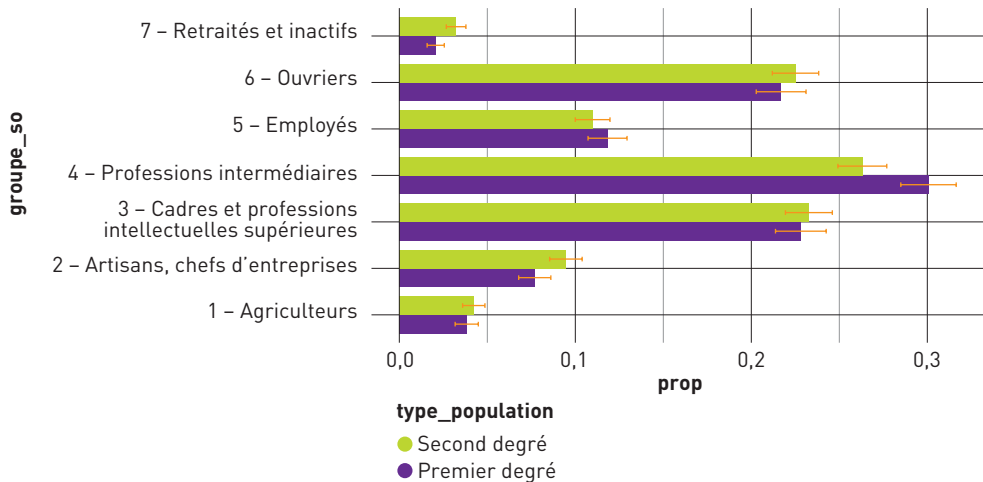
Les intervalles de confiance sont calculés au seuil de 90 %.

**Effectifs :** 3 595 femmes enseignantes, 1 875 hommes enseignants.

<sup>18</sup>. Le biais d'échantillonnage venant réduire considérablement la puissance des tests statistiques à effectif réduit, il a été jugé préférable ne pas analyser les dynamiques de sexe chez les enseignant.e.s à l'échelle de leur catégorie socioprofessionnelle d'origine, malgré les effectifs importants comparés à ceux exploités dans d'autres travaux similaires.

## L'ORIGINE SOCIALE DES ENSEIGNANTS DU PREMIER ET DU SECOND DEGRÉ N'ONT JAMAIS ÉTÉ AUSSI PROCHES

↘ **Figure 7** Groupe socioprofessionnel du parent de référence des enseignant.e.s du premier et du second degré, de 26 à 56 ans, en 2015



Éducation & formations n° 101 © DEPP

**Lecture :** en 2015, 30 % des enseignant.e.s du premier degré ont leur parent de référence appartenant aux professions intermédiaires.

**Champ :** enseignant.e.s en France métropolitaine en 2015 recensé.e.s en tant qu'enfant, né.e.s entre 1959 et 1989, excluant ceux et celles né.e.s en 1973, 1981 et 1982.

**Source :** échantillon démographique permanent, traitements spécifiques de l'auteur. Les intervalles de confiance sont calculés au seuil de confiance de 90 %.

**Effectifs :** 2 297 enseignant.e.s du premier degré, 2 721 enseignant.e.s du second degré.

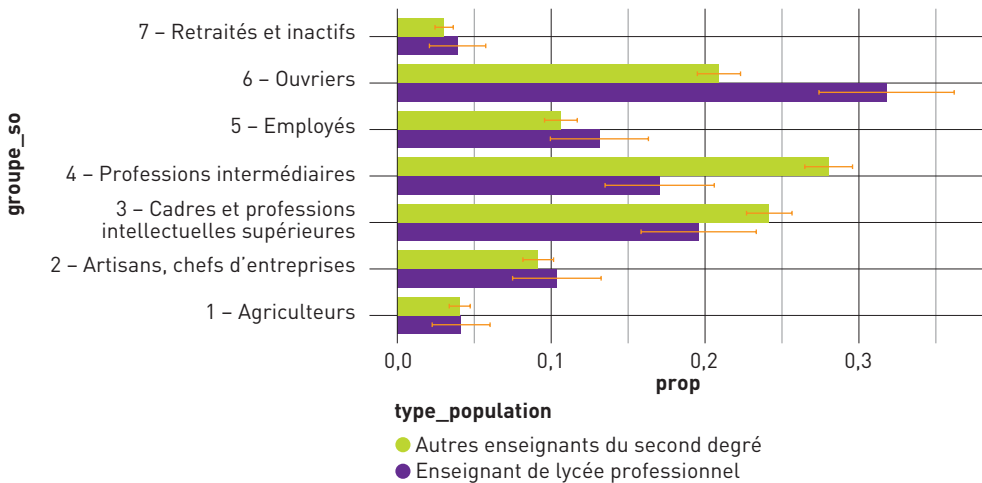
Alors qu'historiquement, les enseignant.e.s du second degré n'avaient pas la même place dans la structure sociale que les instituteur.rice.s, en 2015, les enseignant.e.s du second et du premier degré ont sensiblement la même origine sociale, confirmant ainsi le mouvement de rapprochement des origines sociales identifié dès les années 1970 et confirmé au début des années 2000 (Vallet, 2000) ↘ **Figure 7**.

## LES PROFESSEURS DE LYCÉE PROFESSIONNEL NETTEMENT PLUS POPULAIRES QUE L'ENSEMBLE DES PROFESSEURS

Parmi les enseignant.e.s du second degré, les professeurs de lycée professionnel occupent une place particulière : concours d'entrée spécifique y compris dans les disciplines d'enseignement général, création tardive du corps des professeurs de lycée professionnel (1985), absence de corps d'agrégation, etc.

En 1990, Lucie Tanguy identifiait la transformation du recrutement du professeur de lycée professionnel, passant du modèle de l'ouvrier-enseignant reconverti à l'arrivée d'une nouvelle génération d'enseignant.es diplômée de l'enseignement technique court (BTS, IUT, etc.), avec une origine sociale plus moyenne. Claude Thélot, en 1994, confirmait ces résultats et positionnait les professeurs de lycée professionnel à l'intermédiaire entre les enseignant.e.s

↘ **Figure 8 Groupes socioprofessionnels du parent de référence des enseignant.e.s de filière générale et technologique et des enseignant.e.s de lycée professionnel de 26 à 56 ans, en 2015**



Éducation & formations n° 101 © DEPP

**Lecture :** en 2015, 19,5 % des enseignant.e.s de lycée professionnel ont leur parent de référence appartenant aux cadres et professions intellectuelles supérieures.

**Champ :** enseignant.e.s en France métropolitaine en 2015 recensé.e.s en tant qu'enfant, né.e.s entre 1959 et 1989, excluant ceux et celles né.e.s en 1973, 1981 et 1982.

**Source :** échantillon démographique permanent, traitements spécifiques de l'auteur.

Les intervalles de confiance sont calculés au seuil de confiance de 90 %.

**Effectifs :** 304 enseignant.e.s de lycée professionnel, 2 270 autres enseignant.e.s du second degré;

du premier degré et les enseignant.e.s de filière générale et technologique du second degré en termes d'origine sociale : les enseignant.e.s du premier degré disposaient d'un recrutement légèrement plus populaire. En 2015, ce résultat ne se confirme plus : les enseignant.e.s de lycée professionnel sont les plus issu.e.s des milieux populaires ; 40 % d'entre eux sont enfants d'employé.e.s ou d'ouvrier.e.s ↘ **Figure 8**. À l'inverse, les enfants de professions intermédiaires sont très nettement sous-représentés dans ce sous-groupe professionnel enseignant.

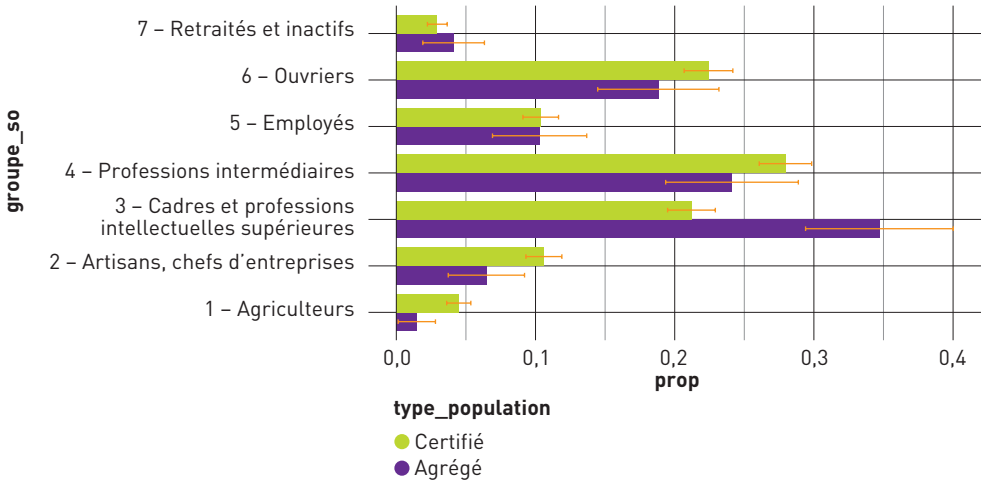
## EN 2006, LES PROFESSEURS AGRÉGÉS CONSERVAIENT UNE ORIGINE SOCIALE NETTEMENT SUPÉRIEURE AUX AUTRES ENSEIGNANT.E.S

L'origine sociale des professeurs agrégé.e.s, bien que peu précise faute aux faibles effectifs présents dans l'EDP, se distingue très nettement des autres enseignant.e.s du second degré par une origine sociale plus élevée. En 2006<sup>19</sup>, 34 % d'entre eux avait pour parent de référence un cadre ou professions intellectuelles supérieures, contre seulement 21 % pour les autres professeurs du second degré ↘ **Figure 9**. Malgré les faibles effectifs, la différence est significative<sup>20</sup>. Cette forte proportion d'enfants de cadres s'explique par une part très élevée d'enfants de

19. L'identification des professeurs agrégé.e.s est possible uniquement jusqu'en 2008 dans l'EDP.

20. Le très fort écart de proportion explique la significativité du test statistique malgré une taille d'échantillon faible.

📉 **Figure 9** Groupes socioprofessionnels du parent de référence des enseignant.e.s du second degré agrégé.e.s et certifié.e.s de 26 à 49 ans, en 2006



Éducation & formations n° 101 © DEPP

**Lecture :** en 2006, 34 % des professeurs agrégé.e.s ont leur parent de référence appartenant aux cadres et professions intellectuelles supérieures.

**Champ :** enseignant.e.s en France métropolitaine en 2015 recensé.e.s en tant qu'enfant, né.e.s entre 1959 et 1989, excluant ceux et celles né.e.s en 1973, 1981 et 1982.

**Source :** échantillon démographique permanent, traitements spécifiques de l'auteur.

Les intervalles de confiance sont calculés au seuil de confiance de 90 %.

**Effectifs :** 218 professeurs agrégé.e.s, 1 537 professeurs certifié.e.s.

professeurs du second degré parmi les agrégés : en 2006, 20 % des agrégé.e.s ont un parent de référence professeur ou profession scientifique, contrairement à 6 % des autres enseignant.e.s du second degré<sup>21</sup>.

## LES PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ ONT UNE ORIGINE SOCIALE MOINS FAVORISÉE ET MARQUÉE PAR UN POIDS DES INDÉPENDANT.E.S PLUS IMPORTANT

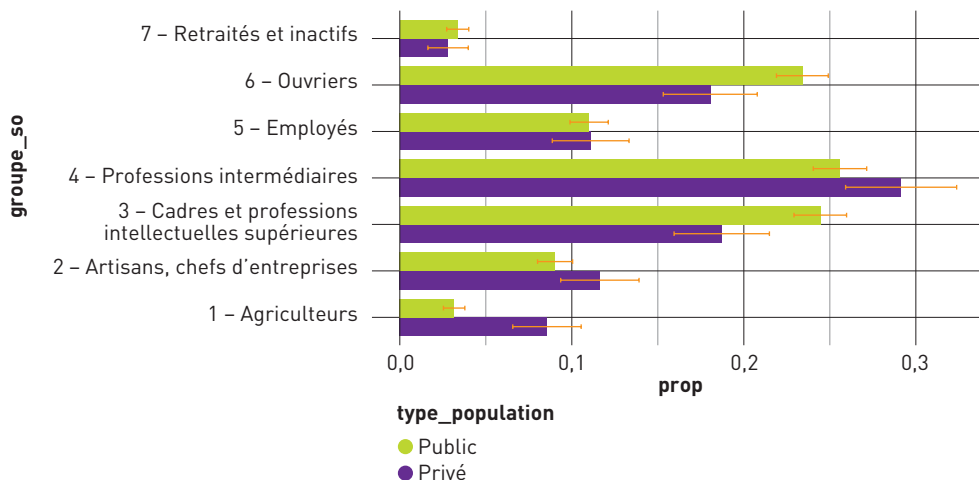
La distinction d'origine sociale entre les enseignant.e.s du second degré privé et public n'a, à notre connaissance, jamais été étudiée dans la littérature. Néanmoins, les études qualitatives sur les professeurs de l'enseignement privé laissent penser que les logiques d'accès au métier, et donc l'origine sociale des enseignant.e.s, pourrait être différente (Felouzis, 2011).

En 2015, l'origine sociale des enseignant.e.s du privé se distingue de celle du public par trois aspects. Premièrement, le poids plus faible des fils et filles de milieux populaires traduit une plus faible ouverture sociale de la profession : 18 % des enseignant.e.s du privé ont un parent de référence ouvrier alors que 24 % des enseignant.e.s du public sont dans cette situation 📉 **Figure 10**. Moins scolarisés dans l'enseignement privé, les enfants d'ouvriers privilégieraient alors le public pour exercer le métier enseignant.

21. La différence est statistiquement significative au seuil de 95 %.



📌 **Figure 10 Groupes socioprofessionnels du parent de référence des enseignants du second degré privés et publics de 26 à 56 ans, en 2015**



Éducation & formations n° 101 © DEPP

**Lecture :** en 2015, 18,7 % des professeurs de l'enseignement privé ont leur parent de référence appartenant aux cadres et professions intellectuelles supérieures.

**Champ :** enseignant.e.s en France métropolitaine en 2015 recensé.e.s en tant qu'enfant, né.e.s entre 1959 et 1989, excluant ceux et celles né.e.s en 1973, 1981 et 1982.

**Source :** échantillon démographique permanent, traitements spécifiques de l'auteur.

Les intervalles de confiance sont calculés au seuil de confiance de 90 %.

**Effectifs :** 536 enseignant.e.s du second degré privé, 2 138 enseignant.e.s du second degré public.

Les enseignant.e.s du privé proviennent également moins des milieux les plus favorisés : 19 % d'entre eux ont un parent de référence cadre, pour 25 % des enseignant.e.s du public. L'absence de recrutement direct au niveau de l'agrégation alors même que les professeurs agrégé.e.s ont une origine sociale particulièrement élevée pourrait être une piste explicative.

Enfin, le poids des enfants d'artisans et chefs d'entreprises est plus important parmi les enseignant.e.s du privé, passant de 8 % dans le public à 11 % dans le privé. Cette catégorie a tendance également à être plus scolarisée dans le privé en tant qu'enfant (Maugis & Touahir, 2020), pouvant expliquer une orientation ensuite vers le métier d'enseignant dans le secteur privé.

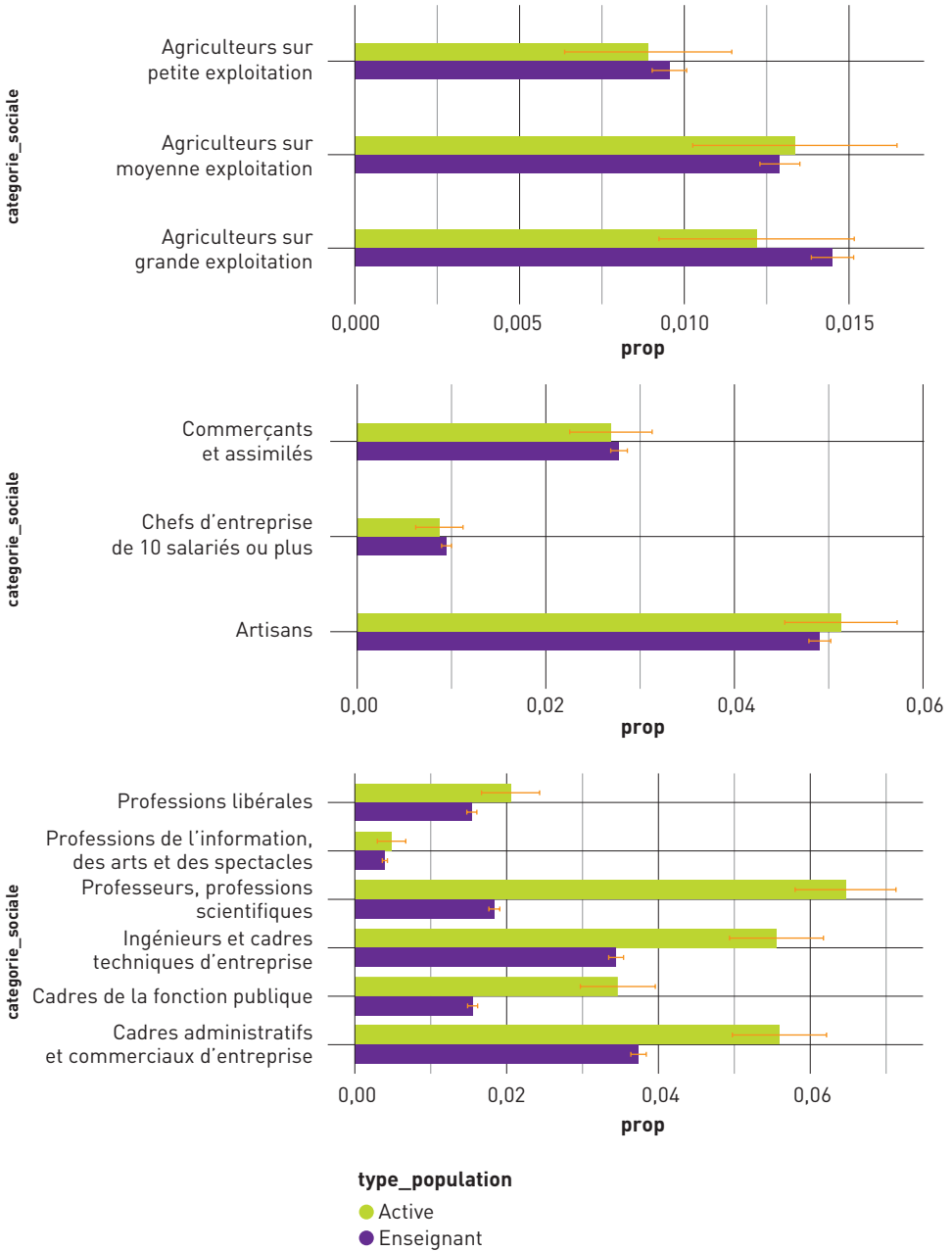
## Remerciements

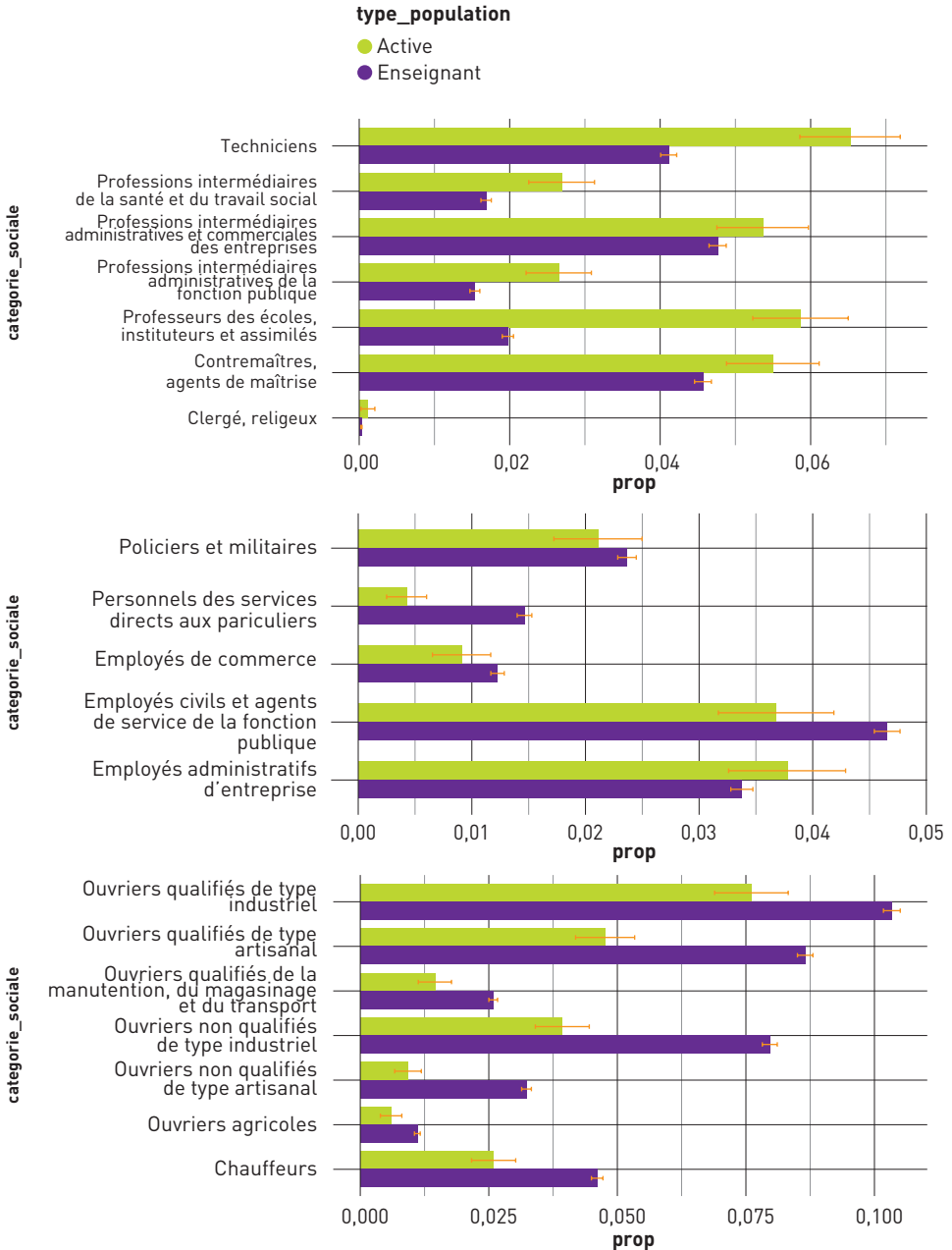
Cette étude a été réalisée en association avec la sous-direction des synthèses de la direction de l'évaluation de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (DEPP-MENJS) dans le cadre d'une convention. L'auteur remercie la DEPP pour l'aide apportée à la réalisation de cette étude ; plus particulièrement Sophie Saint-Philippe, Julie Solard et Olivier Monso. Cet article a également bénéficié d'échanges avec Jérôme Deauvieu et Mathias Millet.

L'auteur remercie l'Insee pour la documentation détaillée de l'échantillon démographique permanent.

**Annexe 1**

**CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE EN 42 POSTES  
DU PARENT DE RÉFÉRENCE DES ENSEIGNANT.E.S  
ET DE LA POPULATION ACTIVE DE 26 À 49 ANS, EN 2015**





Éducation & formations n° 101 © DEPP

**Lecture :** en 2015, les fils et filles dont le parent de référence appartenait à la catégorie des professeurs et professions scientifiques représentent 6,5 % des enseignant.e.s âgé.e.s de 26 à 49 ans alors qu'ils composent 1,8 % de la population active occupée.

**Champ :** enseignant.e.s en France métropolitaine en 2015 recensé.e.s en tant qu'enfant, né.e.s entre 1959 et 1989, excluant ceux et celles né.e.s en 1973, 1981 et 1982.

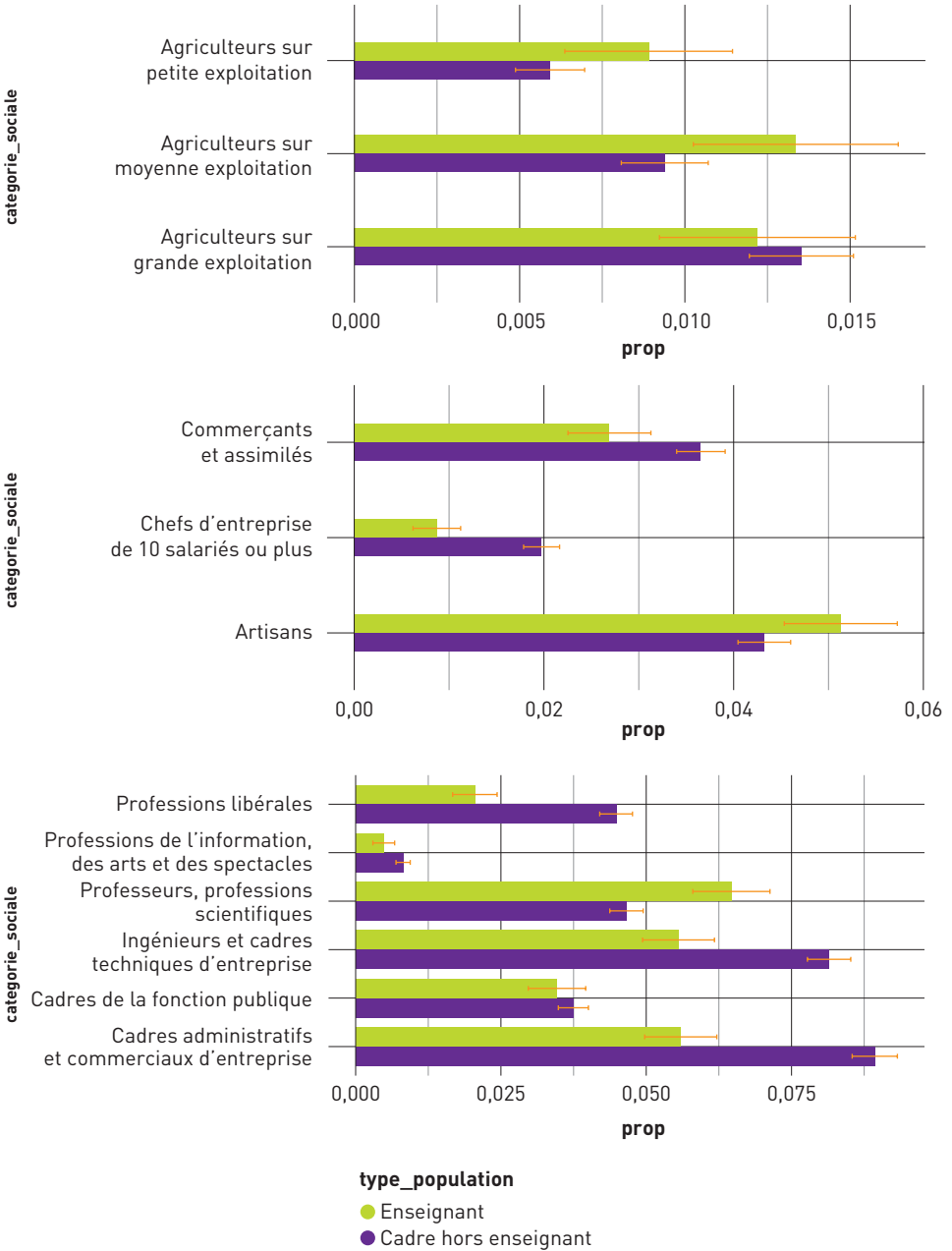
**Source :** échantillon démographique permanent, traitements spécifiques de l'auteur.

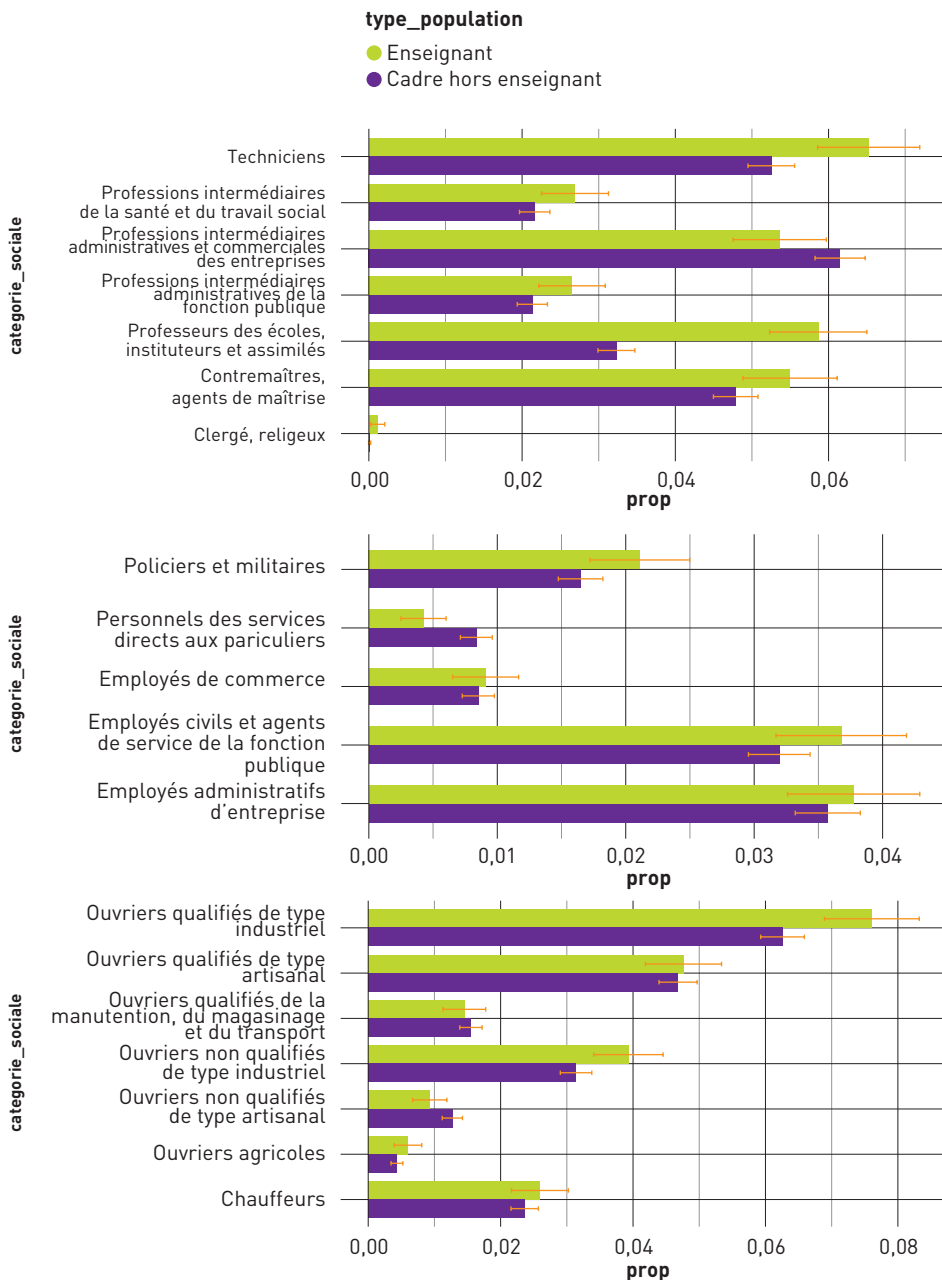
Les intervalles de confiance sont calculés au seuil de 95 %.

**Effectif :** 3 711 enseignant.e.s, 93 863 actif.ve.s occupé.e.s.

Annexe 2

CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DU PARENT DE RÉFÉRENCE DES ENSEIGNANT.E.S ET DES CADRES HORS ENSEIGNANT.E.S EN 2015, ÂGÉ.E.S DE 26 À 49 ANS





Éducation & formations n° 101 © DEPP

**Lecture :** en 2015, les fils et filles dont le parent de référence appartenait à la catégorie des professeurs et professions scientifiques représentent 6,5 % des enseignant.e.s âgé.e.s de 26 à 49 ans alors qu'ils composent 4,7 % du groupe des cadres hors enseignants.

**Champ :** enseignant.e.s en France métropolitaine en 2015 recensé.e.s en tant qu'enfant, né.e.s entre 1959 et 1989, excluant ceux et celles né.e.s en 1973, 1981 et 1982.

**Source :** échantillon démographique permanent, traitements spécifiques de l'auteur.

Les intervalles de confiance sont calculés au seuil de 95 %.

**Effectif :** 3 711 enseignant.e.s, 14 554 cadres et professions intellectuelles supérieures.

**Annexe 3****LE CHAMP DE L'ÉCHANTILLON DÉMOGRAPHIQUE PERMANENT**

L'échantillon démographique permanent (EDP) est un panel d'individus dont la constitution par l'Insee a débuté en 1968. Il consiste à collecter et conserver des informations puisées dans plusieurs sources pour des individus nés certains jours de l'année. En raison de son mode de construction et de sa longue durée, la nature des informations disponibles n'est pas constante au cours du temps en fonction des sources utilisées. Dans ce travail, deux sources incluses dans l'EDP sont exploitées. Le « panel tous salariés » de l'Insee consistant en un recoupement des données DADS et des fichiers de paie des agents de l'État (FPE), utilisé pour identifier les enseignant.e.s, les cadres et la population active. Dans un second temps, quatre recensements de la population (1975, 1982, 1990 et 1999) sont exploités pour capter l'origine sociale des enquêtés.e.s à partir du groupe socio-professionnel de la personne de référence de la famille lorsqu'ils ont été recensés.e.s en tant qu'enfant. Le champ est donc réduit aux individus ayant été recensés en tant qu'enfant dans un recensement de la population à partir de 1975. Le recours aux recensements de la population implique de limiter l'exploitation au champ historique de l'EDP, c'est à dire aux individus nés entre le 1<sup>er</sup> et le 4 octobre, permettant un taux d'échantillonnage au 1/100<sup>e</sup> environ.

L'origine sociale est ici définie soit par le groupe socio-professionnel de la personne de référence de la famille, soit par la catégorie socioprofessionnelle. Cette information est récupérée dans l'EDP au niveau des recensements de la population. La méthodologie d'intégration dans l'EDP des informations issues du recensement de la population a évolué au cours du temps. De 1968 à 1982, une saisie des bulletins individuels papier était effectuée spécifiquement pour l'EDP, en dehors des chaînes de traitement du recensement. Ces bulletins individuels n'incluent pas d'informations sur la famille de l'individu recensé, l'origine sociale des individus EDP n'est alors pas identifiable. Pour les recensements de 1975 et de 1982, des informations dites « redressées » dans le cadre des chaînes de traitement du recensement sont intégrées dans l'EDP, en plus de la saisie spécifique des bulletins individuels. Cela permet alors d'intégrer des informations issues des autres bulletins individuels de la famille, dont la catégorie socioprofessionnelle du chef de famille pour le recensement de 1975, et la catégorie socioprofessionnelle du père et de la mère de famille pour le recensement de 1982. Les traitements de « redressement » ne sont toutefois pas réalisés pour l'ensemble des individus à chaque recensement. Pour celui de 1975, les traitements de redressements n'ont pas pu être effectués pour 4/5 de la population de 130 communes, impliquant une absence d'informations sur la famille pour 11,3 % des individus EDP. Une pondération a été introduite pour assurer la représentativité de l'échantillon. En 1982, le traitement des variables du recensement n'a été réalisé que pour le quart des recensés, l'identification de l'origine sociale n'est alors possible que pour le quart des individus de l'échantillon. Une pondération a également été introduite pour assurer la représentativité. Pour les recensements de 1990 et 1999, les informations intégrées dans l'EDP sont issues directement des chaînes de traitement du recensement, sans saisie spécifique pour l'EDP. Les opérations de « redressements » ont été effectuées sur l'ensemble des individus pour ces deux recensements, impliquant la présence d'informations sur la famille pour toutes les personnes EDP.

Le temps entre deux recensements allant de sept à neuf ans, un individu EDP dans la population active en 2015 peut avoir été recensé plusieurs fois en tant qu'enfant entre 1975 et 1999. Par exemple, un individu né en 1974 sera recensé en tant qu'enfant d'une famille à 1 an en 1975, à 8 ans en 1982, et à 16 ans en 1990. Le tableau ci-dessous illustre ce phénomène en présentant, par année de naissance, l'âge des individus à chacun des recensements exploités pour l'analyse. L'amplitude des âges auxquels un enfant peut être recensé peut poser des difficultés analytiques sur l'origine sociale des enseignants par rapport à la population active, notamment si la mobilité socioprofessionnelle des parents entre les 1 et 16 ans de l'individu n'est pas homogène en fonction des groupes socioprofessionnels du parent de référence. Des premiers calculs de comparaison des origines sociales des actif.ve.s avec celles des enseignant.e.s sur les générations nées entre 1983 et 1989 donnait des résultats sensiblement différents si l'origine sociale était captée lors de l'enfance ou de l'adolescence.

Pour garder une homogénéité des âges recensés en tant qu'enfant, seules les générations pouvant être recensées entre 10 et 16 ans à chaque recensement ont été conservées dans l'analyse. L'étude est opérée sur quatre générations d'individus, recensés en tant qu'enfant entre 10 et 16 ans en 1975, en 1982, en 1990 et en 1999. L'information dans ces critères d'âge n'est présente dans aucun recensement pour les générations nées en 1973, en 1981 et 1982, qui ont donc été retirées du champ ↘ **Tableau 4.**

↘ **Tableau 4** Âge des enquêté.e.s pour chaque recensement

Re-censem-ents	Année de naissance des enquêtés																														
	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
RP 1975	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1															
RP 1982							16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1									
RP 1990																16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
RP 1999																									16	15	14	13	12	11	10

Éducation & formations n° 101 © DEPP

**Lecture :** les enquêtés nés en 1966 ont 16 ans lors du recensement de 1982, et 9 ans lors du recensement de 1975. Dans le cadre de l'étude, c'est l'information du recensement de 1982 qui est retenue pour la génération née en 1966.

Chaque case indique l'âge d'une génération donnée (colonne) pour le recensement considéré (ligne). La couleur de la case indique dans quel recensement l'information de l'origine sociale a été récupérée pour une génération donnée. Le vert indique qu'il s'agit du recensement où l'information a été récupérée, à l'inverse le violet indique que le recensement n'a pas été exploité pour cette génération.

Les colonnes grises représentent les générations exclues du champ.

### Harmonisation du code des catégories socioprofessionnelles

La catégorie socioprofessionnelle du chef de famille ou des parents n'est pas codée selon la même nomenclature entre le recensement de 1975 et ceux de 1982, 1990 et 1999. Dans le recensement de 1975, la variable est construite à partir de la nomenclature des CSP de 1969, alors que les autres recensements utilisent la nomenclature rénovée

**Annexe 3** *(suite)*

en 42 postes des PCS de 1982. Il s'agit donc de créer une PCS modifiée, appelée « groupement socio-professionnels » (GSP) qui résulte du code à deux chiffres des catégories socioprofessionnelles des deux nomenclatures pour analyser l'origine sociale des enseignants sur l'ensemble du champ. Nous nous appuyons sur la table de passage réalisée dans le recensement de 1982 entre la nouvelle et l'ancienne nomenclature (Seys, 1984), et reprenons les groupements socioprofessionnels généraux de la nouvelle nomenclature.



## ↳ BIBLIOGRAPHIE

- Amossé, T. (2015). Portrait statistique des classes populaires contemporaines. *Savoir/Agir*, vol. 34, n° 4, 13-20.
- Audier, F. (2000). La transmission du statut dans la Fonction publique. *Économie et statistique*, n° 337-338, 121-133.
- Bourdieu, P. (1979). *La distinction : critique sociale du jugement*. Paris : Éditions de Minuit.
- Cacouault-Bitaud, M. (1999). Professeur du secondaire : une profession féminine ? Éléments pour une approche socio-historique. *Genèses*, 36, 92-115.
- Charles, F. & Cibois, P. (2010). L'évolution de l'origine sociale des enseignants du primaire sur la longue durée : retour sur une question controversée. *Sociétés contemporaines* 77(1), 31.
- Chenu, A. (2005). *Sociologie des employés*. Paris : La Découverte.
- Deauvieu, J. (2004). Devenir enseignant du secondaire : les logiques d'accès au métier. *Revue française de pédagogie*, 150.
- Dupays, S. (2006). En un quart de siècle, la mobilité sociale a peu évolué. In *Données Sociales : La société française*, Insee.
- Farges, G. (2017). *Les mondes enseignants*. Paris : PUF.
- Felouzis, G. & Perroton, J. (2011). Enseigner dans le privé et le public en France. Une analyse comparative. *Revue française de pédagogie*, 177.
- Frederic, C. (1998). L'accès à l'enseignement primaire en France et en Angleterre : dispositions et processus de cooptation pour occuper un emploi féminin. *Revue française de pédagogie*, 124(1), 29-42.
- Galland, O. & Rouault-Galdo, R. (1998). Devenir cadre dès trente ans : une approche longitudinale de la mobilité sociale. *Économie et statistique*, 316(1), 97-107.
- Gollac, S. (2005). La fonction publique : une voie de promotion sociale pour les enfants des classes populaires. Une exploitation de l'enquête « emploi 2001 ». *Sociétés contemporaines*, n° 58 (2), 41-64.
- Hugrée, C. (2010). « Le CAPES ou rien ? ». Parcours scolaires, aspirations sociales et insertions professionnelles du « haut » des enfants de la démocratisation scolaire. *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 183, n° 3, 72-85.
- Hillion, M. (2019). *Le métier d'enseignant en France : une attractivité en déclin*. Fondation Jean Jaurès.
- Maugis, S. & Touahir, M. (À paraître). Quels élèves fréquentent le même collège public que celui de leurs voisins les plus proches ? *Éducation & formations*.
- Perrier, P. (2016). *Attractivité du métier d'enseignant. État des lieux et perspectives*. Paris : Conseil national d'évaluation du système scolaire.
- Poullaouec, T. (2004). Les familles ouvrières face au devenir de leurs enfants. *Économie et statistique*, 371, 3-22.
- Prouteau, D. (2020). La moyenne d'âge des nouveaux enseignants augmente dans l'enseignement scolaire public. *Note d'Information*, n° 20.17, DEPP-MENJ.
- Seys, B. (1984). De l'ancien code à la nouvelle nomenclature des catégories socioprofessionnelles. *Économie et Statistique*, 171(1), 59-66.
- Siblot, Y., Cartier, M., Coutant, I, Masclat, O. & Renahy, N. (2015). *Sociologie des classes populaires contemporaines*. Paris : Armand Colin.
- Tanguy, L. (1991). *L'enseignement professionnel en France: des ouvriers aux techniciens*. 1<sup>re</sup> éd. Pédagogie d'aujourd'hui. Paris : PUF.
- Thélot, C. (1982). *Tel père, tel fils ? Position sociale et origine familiale*. Paris : Dunod.
- Thélot, C. (1988). *Gens du privé, gens du public : la grande différence*. Paris : Dunod.
- Thélot, C. (1994). L'origine sociale des enseignants : Photographie du corps enseignant en 1994. *Éducation & formations*, n° 37, 19-21.
- Vallet, L.-A. & Degenne, A. (2000). L'origine sociale des enseignants par sexe et niveau d'enseignement. *Éducation & formations*, n° 56, 33-40.

